

Élections provinciales 2026

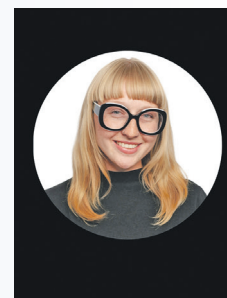
NDLR Dans la foulée des élections provinciales, le *Journal* a questionné les candidats des principaux partis afin de connaître les solutions qu'ils souhaitent avancer au regard de certaines problématiques régionales. Seules les deux candidates de la Coalition Avenir Québec (CAQ) et du Parti Québécois (PQ) ont répondu à nos questions. Leurs réponses sont détaillées ci-bas. Nous regrettons de ne pouvoir publier des réponses du candidat libéral, de la candidate conservatrice et de la candidate solidaire, respectivement Paul Landry, Joyce Sauriol et Alix Gravel.



Parti Libéral du Québec
Paul Landry



Parti Conservateur du Québec
Joyce Sauriol



Québec Solidaire
Alix Gravel

Les cinq questions

1. Croissance démographique et services publics

La croissance des Laurentides exerce une pression considérable sur les écoles, les services de garde, les infrastructures et les services à la population. Quels engagements précis défendrez-vous afin que les investissements du gouvernement suivent réellement cette croissance? Quels sont les services (enjeux) prioritaires pour répondre aux besoins de la population actuelle et répondre à la croissance démographique?

2. Santé: comment rattraper le retard?

L'accès aux soins demeure une préoccupation majeure dans les Laurentides: première ligne, urgences, services spécialisés, soutien à domicile et vieillissement de la population. Quel diagnostic posez-vous sur les causes des difficultés d'accès aux soins dans les Laurentides et quelles mesures précises comptez-vous défendre pour améliorer l'accès aux soins dans les Laurentides et plus particulièrement pour les citoyens de Prévost?

3. Habitation et aménagement du territoire

La croissance augmente les besoins en logements, mais également la pression sur les milieux naturels, l'eau et les infrastructures municipales. Comment favoriser la création de logements accessibles et diversifiés tout en préservant le caractère de nos collectivités? Quel rôle le gouvernement du Québec devrait-il jouer pour aider les municipalités à atteindre cet équilibre?

4. Mobilité: quelle vision pour notre quatrième couronne?

L'autoroute 15 et la route 117 demeurent les principaux axes d'une population toujours plus nombreuse, tandis que l'offre de transport collectif demeure limitée. Quelle vision de la mobilité proposez-vous pour notre territoire au cours des dix prochaines années? Quels projets précis vous engagez-vous à défendre?

5. Environnement, infrastructures et moyens des municipalités

La protection des lacs, des cours d'eau et des milieux naturels, l'adaptation aux changements climatiques et le renouvellement des infrastructures imposent des responsabilités croissantes aux Municipalités, qui demeurent largement tributaires de l'impôt foncier. Le modèle actuel est-il encore adapté à notre région? Quelles mesures provinciales défendrez-vous afin de donner aux municipalités les moyens de protéger leur territoire et de répondre à la croissance sans faire porter l'essentiel de la facture sur les propriétaires?

Sonia Bélanger



Coalition Avenir Québec

Croissance démographique et services publics

Les Laurentides sont actuellement en pleine croissance et nos infrastructures doivent suivre cette augmentation démographique

Depuis quatre ans, je suis constamment sur le terrain dans Prévost. Les cafés citoyens ainsi que les rencontres avec les organismes, les entrepreneurs et les associations me permettent de garder un contact direct avec la population et de bien comprendre ses priorités.

Depuis notre arrivée au pouvoir, on peut compter sur 14 nouvelles écoles primaires et secondaires et plus de 4 500 places ajoutées en services de garde. À Prévost, une nouvelle école secondaire de 1 218 places est en construction, un investissement de plus de 226 M\$. À cela s'ajoutent 52 M\$ pour l'école primaire de la Montagne, à Saint-Sauveur, et 45 M\$ pour une nouvelle école à Sainte-Sophie.

Nous avons aussi soutenu la création de près de 400 places en CPE dans la circonscription, dont environ 80 à Prévost. Pour les jeunes familles,

ce sont des services essentiels qui doivent progresser au même rythme que la population.

Je souhaite poursuivre le travail pour que les familles de Prévost continuent d'avoir accès aux services qui correspondent à leurs besoins en constante évolution.

Santé: comment rattraper le retard?

Comme ministre de la Santé et ministre des Aînés et des Proches aidants, je mesure quotidiennement les défis en santé.

À Saint-Jérôme, près de 550 M\$ sont actuellement investis à notre hôpital régional. La première étape de l'agrandissement et sa modernisation est en phase de réalisation dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures*. C'est majeur comme avancée et je suis particulièrement fière du travail de mobilisation des différents acteurs de notre communauté dans ce dossier prioritaire. Chez nous, à Prévost, nous avons accueilli une Maison des aînés et la clinique médicale GMF Mère et Monde. Mon équipe et moi avons fait avancer des projets importants pour notre communauté et ce n'est que le début.

Pour ce qui est du réseau, notre priorité est d'accélérer l'accès aux soins et offrir des services plus près des gens. Notre équipe propose d'investir 1 G\$ additionnel sur quatre ans en soutien à domicile, de renforcer la première ligne et de mieux coordonner les listes d'attente. Nous voulons offrir plus rapidement une solution aux patients qui attendent une chirurgie et réaliser 100 000 examens d'imagerie supplémentaires chaque année.

Habitation et aménagement du territoire

Après des années de désinvestissement des gouvernements précédents, nous avons entrepris un rattrapage

nécessaire. En mars dernier, plus de 1 000 logements sociaux et abordables étaient construits ou en développement dans la région. Pour construire plus et plus rapidement, nous proposons entre autres de raccourcir les délais d'autorisation, d'éliminer les dédoublements entre les différents paliers.

Notre réponse en habitation accompagne également les Québécois aux différentes étapes de leur vie : aider les jeunes à acheter une première propriété, permettre aux familles d'adapter leur maison pour accueillir un proche vieillissant et offrir davantage de logements abordables aux aînés. Concrètement, nous proposons un crédit pouvant atteindre 7 000 \$ pour les premiers acheteurs, une aide allant jusqu'à 7 500 \$ pour les maisons intergénérationnelles et 2 000 logements abordables supplémentaires pour les aînés. C'est une approche complète, pour construire plus rapidement et offrir à chacun une solution adaptée à sa réalité.

Mobilité: quelle vision pour notre quatrième couronne?

La mobilité est devenue un enjeu incontournable dans les Laurentides. Pendant trop longtemps, notre région a subi les conséquences d'un sous-investissement dans ses infrastructures de transport. Depuis 2018, nous avons amorcé un rattrapage nécessaire.

Pour la période 2026-2028, 491 M\$ sont programmés pour les routes et les ponts de la région. À Prévost, des interventions ont également été réalisées sur la route 117 pour sécuriser les déplacements, notamment aux traverses scolaires.

La prochaine étape consiste à maintenir des investissements soutenus et à faire avancer les projets structurants attendus dans la région. Sur l'autoroute 50, notre vision demeure son

doublement afin de rendre cet axe essentiel plus sécuritaire et plus fluide.

Plus largement, nos infrastructures de mobilité doivent évoluer au même rythme que les Laurentides. Les citoyens doivent pouvoir se déplacer efficacement et en sécurité, tandis que nos entreprises ont besoin d'un réseau fiable pour soutenir leur développement.

Environnement, infrastructures et moyens des municipalités

Pour accueillir de nouvelles familles et construire davantage de logements, les Villes doivent notamment pouvoir moderniser leurs réseaux d'aqueduc et d'égout. Notre gouvernement a ajouté 1 G\$ au Programme d'infrastructures municipales d'eau, portant son enveloppe à 3,4 G\$. Près de 1 G\$ supplémentaire est consacré aux infrastructures d'eau nécessaires à la construction résidentielle. Cet appui permet aux municipalités de répondre à la croissance sans compromettre la qualité de leurs services.

Dans Prévost, nous avons également investi 25,76 M\$ pour permettre à *Waste Management* de réaliser le projet du Centre de valorisation des matières organiques de Sainte-Sophie. Une aide de 1 M\$ a aussi été accordée pour l'installation de 12 bornes de recharge pour véhicules électriques.

Nous voulons également protéger ce qui distingue les Laurentides. Notre équipe propose d'investir 200 M\$ pour consolider et agrandir le réseau de la SÉPAQ, tout en améliorant l'accès public aux berges et aux plans d'eau. Ici, la nature n'est pas seulement un décor : elle fait partie de notre identité, de notre économie et de notre qualité de vie.

Le jour du vote est le 5 octobre 2026, mais vous pouvez aussi procéder par anticipation ou lors des journées supplémentaires offertes.

Le vote par anticipation se déroule les 27 et 28 septembre 2026. Les bureaux de vote sont ouverts de 9 h 30 à 20 h.

Journées supplémentaires pour voter au bureau de la direction du scrutin. Cinq journées de vote sont prévues au bureau du directeur ou de la directrice du scrutin (où l'attente est toutefois plus longue) : 25 septembre, de 9 h 30 à 20 h ; 26 septembre, de 9 h 30 à 16 h ; 29 septembre, de 9 h 30 à 20 h ; 30 septembre, de 9 h 30 à 20 h ; 1^{er} octobre, de 9 h 30 à 14 h.

Plusieurs options s'offrent à vous, comme le vote en établissement d'hébergement pour personnes âgées, à découvrir sur le site Internet d'Élections Québec. www.electionsquebec.qc.ca/voter/ou-et-quand-voter/